



LES NOMENCLATURES DANS LE BUDGET DE L'ÉTAT

PRÉSENTÉE PAR :

EL ASSAD EL KHALIL

DIRECTEUR GÉNÉRAL AU COMITÉ GÉNÉRAL D'ADMINISTRATION DU BUDGET DE L'ÉTAT

PLAN

- **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

- I. **LA NOMENCLATURE PROGRAMMATIQUE**

1. LA NOMENCLATURE PAR DESTINATION
2. CADRE GÉNÉRAL DES RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS
3. DÉMARCHE D'ÉLABORATION D'UN RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ
4. EXEMPLES DE RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS

- II. **LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE**

1. LA NOMENCLATURE SELON LA LOB 2004
2. LA NOMENCLATURE SELON LA NOUVELLE LOB
3. COMPARAISON ENTRE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE SELON LA LOB 2004 ET LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE SELON LA NOUVELLE LOB
4. LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE TRANSITOIRE
5. LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE CIBLE

- III. **LIEN ENTRE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE CIBLE ET LA NOMENCLATURE COMPTABLE**

- IV. **AUTRES NOMENCLATURES COMPLÉMENTAIRES**

INTRODUCTION GÉNÉRALE

- Une nomenclature est un système de classification qui permet d'organiser des informations et d'en faciliter l'exploitation pour répondre à des besoins précis
- Elle doit respecter les normes internationales de classification des dépenses
- Elle s'insère dans un système global d'information budgétaire et comptable comportant plusieurs nomenclatures qui structurent chacune un type de données

Pour les dépenses, les besoins auxquels doivent répondre l'ensemble des nomenclatures du champ budgétaire peuvent être regroupés en trois thèmes articulés entre eux :

- ▶ s'assurer du respect des autorisations budgétaires données par le Parlement et à lui en rendre compte
- ▶ suivre les crédits alloués aux différents responsables chargés de l'exécution des autorisations budgétaires
- ▶ connaître l'utilisation détaillée des crédits afin d'arbitrer et de piloter, en analysant les natures des dépenses et les activités auxquelles elles correspondent

INTRODUCTION GÉNÉRALE SUITE

- Normes et standards internationaux de classification

La classification des fonctions des administrations publiques /COFOG:

COFOG : Classification of the Functions of Government

- Classification par objectifs socio-économiques (généralement par secteur bénéficiaire de la dépense)
- Indépendante de la structure des administrations publiques
- Utilisée pour des analyses historiques, une comparaison internationale et la formulation de politiques publiques

Trois niveaux:

- Division.

- Par ex.: 4. Affaires économiques; 9. Éducation

- Groupe.

- Par ex.: 4.2. Agriculture, forêts, pêche et chasse; 9.2. Enseignement secondaire

- Classe.

- Par ex.: 4.2.1 Agriculture; 9.2.1. Premier cycle de l'enseignement secondaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE SUITE

- Normes et standards internationaux de classification

Classification économique /GFS

GFS : Government Finance Statistics

Utilisée pour des analyses budgétaires globales et l'établissement de rapports

Utilisée pour définir les soldes des comptes des administrations publiques

Dans la comptabilité générale on distingue les dépenses de fonctionnement (les rémunérations du personnel et les dépenses de gestion), les transferts, les charges d'intérêt de la dette et les immobilisations (l'investissement).

Normes /IPSAS

Les IPSAS: International Public Sector Accounting Standards, ce sont les normes comptables internationales pour le secteur public (gouvernements, collectivités locales, établissements publics...)



I - LA NOMENCLATURE PROGRAMMATIQUE ”

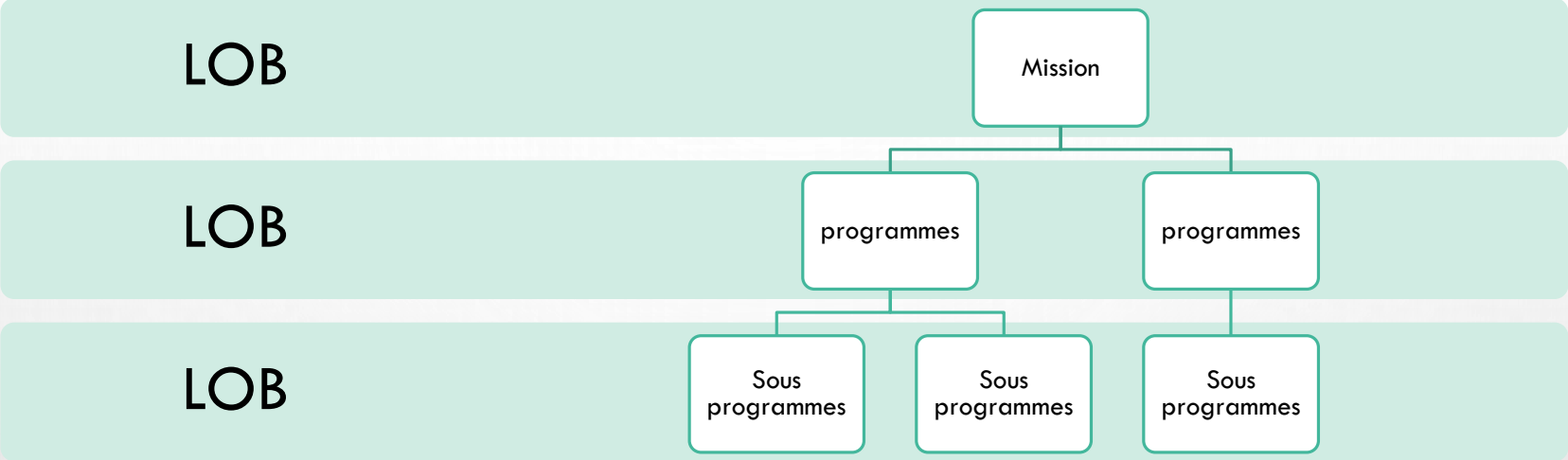
I - LA NOMENCLATURE PROGRAMMATIQUE

Les dépenses du budget de l'Etat sont classées par missions et par programmes. Les dépenses de chaque programmes sont classées par parties.

La nomenclature par destination (Art 18):

- Mission
- Programmes
- Sous-programmes
- Activités

1- LA NOMENCLATURE PAR DESTINATION



Niveau obligatoire d'exécution

Unités opérationnelles

LOB

Activités

Niveaux supplémentaires nécessaires pour le pilotage et le suivi fin de l'exécution

Sous activités

Projet

Référentiel d'activités

Mission

Elle contient un ensemble des programmes qui concourent à la réalisation de politiques publiques déterminées. Elle regroupe l'ensemble des crédits mis à la disposition de chaque Chef de Mission.

Il y à deux types de Missions

- **Missions** regroupent les différents Ministères en plus du Présidence de la république et la Présidence du gouvernement (Mission = Ministère)

- **Missions Spéciales** regroupent l'Assemblée des Représentants des Peuples, le conseil Supérieur de Magistrature, la Cour Constitutionnelle, les structures juridictionnelles judiciaires, administratives et financières dont les loi organiques prévoient l'autonomie administrative et financière, les instances institutionnelles indépendantes, les charges de financement et les dépenses imprévues et non réparties.

Programme

Il traduit une politique publique déterminée relevant d'une même mission et regroupe un ensemble homogène de sous programmes et d'activités contribuant directement à la réalisation des objectifs de la politique publique dudit programme.

Sous Programme

Le sous-programme est la déclinaison sur un territoire ou un périmètre donné d'une partie du programme, on distingue des sous programmes centraux et des sous programmes régionaux,

Unité opérationnelle

L'unité opérationnelle représente une ou plusieurs structures administratives, sous la responsabilité du responsable sous programme, qui exécutent une ou plusieurs activités.

Activités

Une activité correspond à **une fonction ou un ensemble des fonctions homogènes(1)** d'un programme donnée, **significatives en terme métier ou budgétaire (2)** et qui concourent à la réalisation **des objectifs(3)** de ce programme,

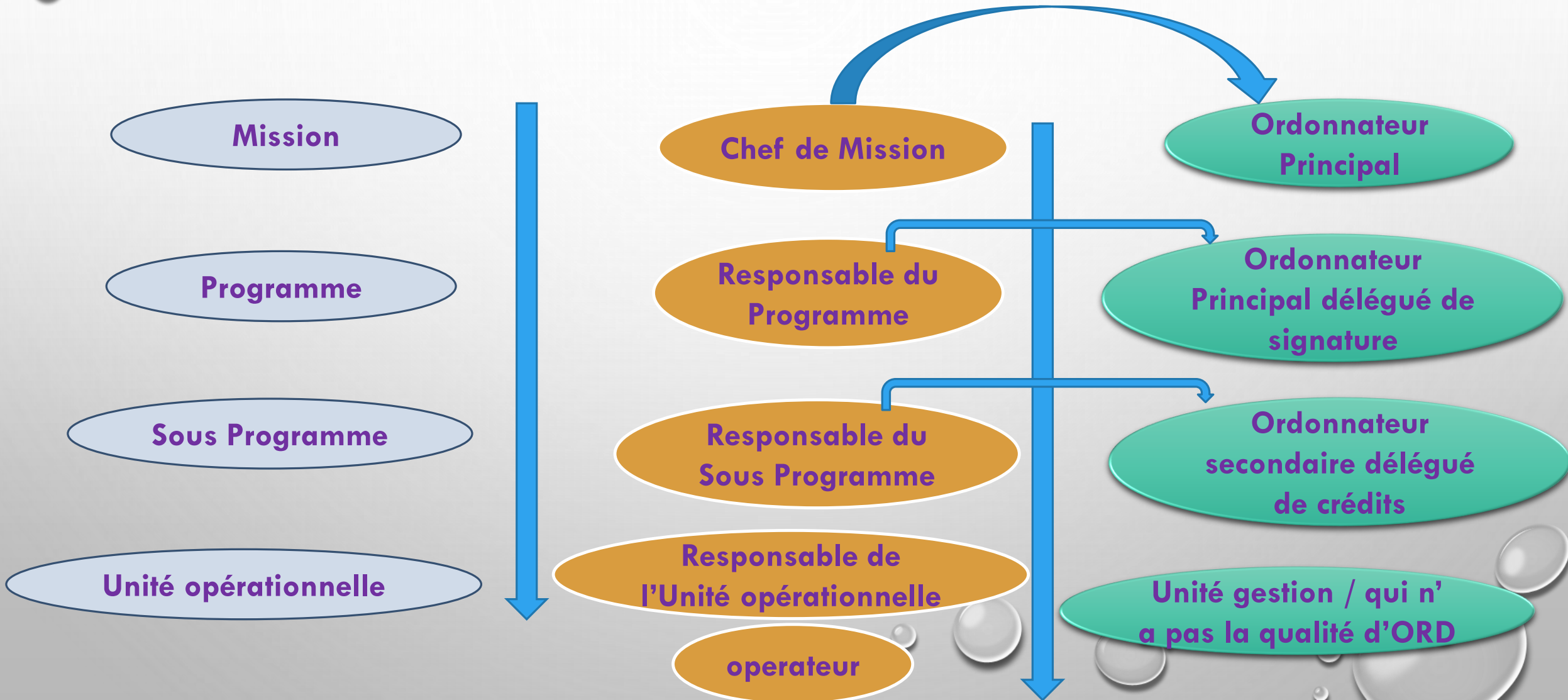
Une activité peut traduire des contenus très divers selon les programmes

- **Un dispositif d'intervention** (subventions en matière culturelle, santé des populations en difficulté)
- **Une subvention d'appui à un opérateur**
- **Un type d'activité** (formation, maintenance immobilière)
- **Un projet structurant** (une opération d'investissement, le développement d'une application informatique budgétairement significative,.....)

Sous Activités / Projets

Pour des besoins de pilotage et de suivi une activité (large et regroupe plusieurs fonctions) peut être déclinée en sous-activités et éventuellement en projets.

Chaine de responsabilité et catégories d'ordonnateurs

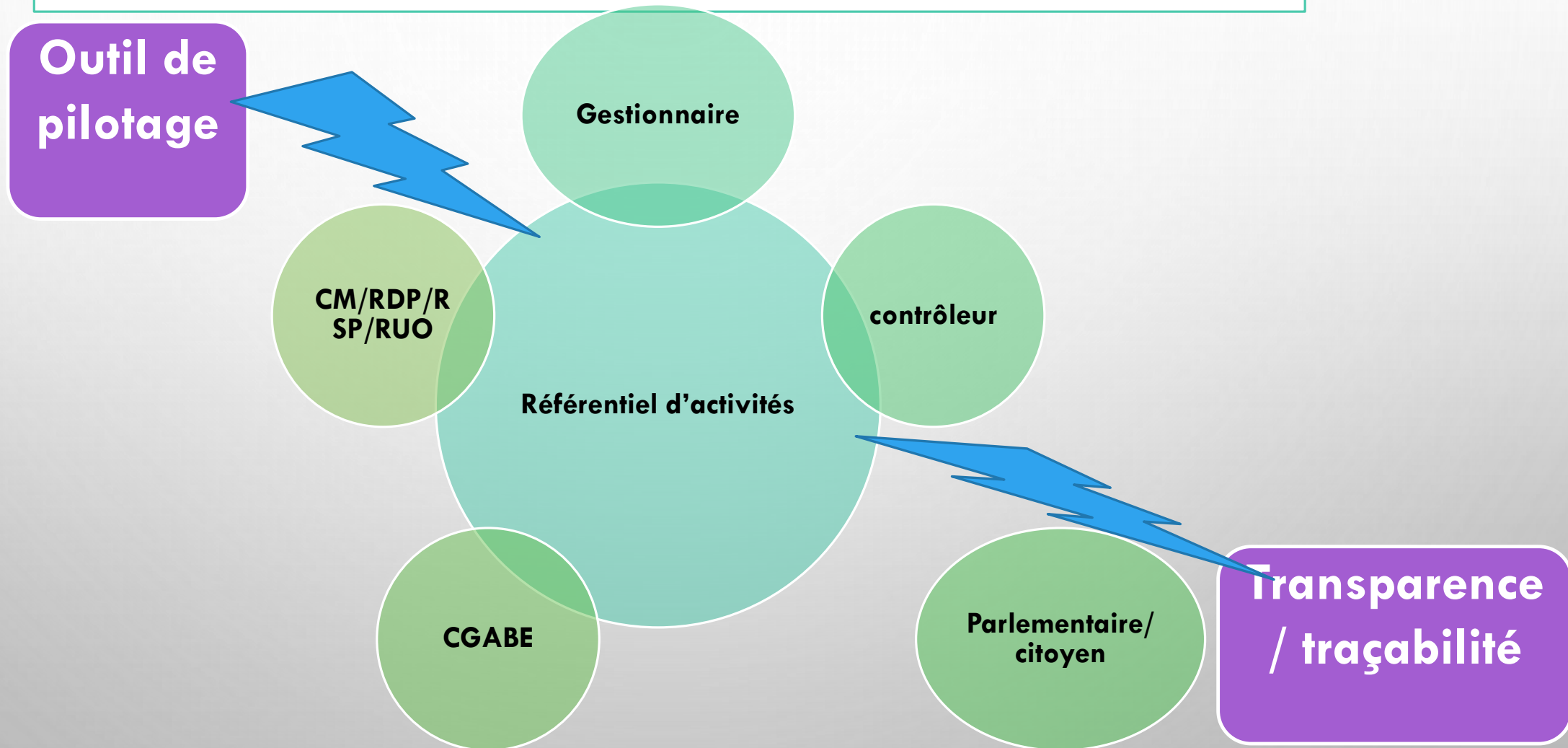


The slide features a light gray background with several realistic water droplets of various sizes scattered in the corners. A large, semi-transparent teal rectangle is centered on the page, containing the main title in bold blue text. In the bottom right corner, the page number '13' is displayed in a small, dark gray font.

2 : CADRE GÉNÉRAL DES RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS

A. Définition et utilité des référentiels d'activités

A.1 POURQUOI UN RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS?



A. Définition et utilité des référentiels d'activités

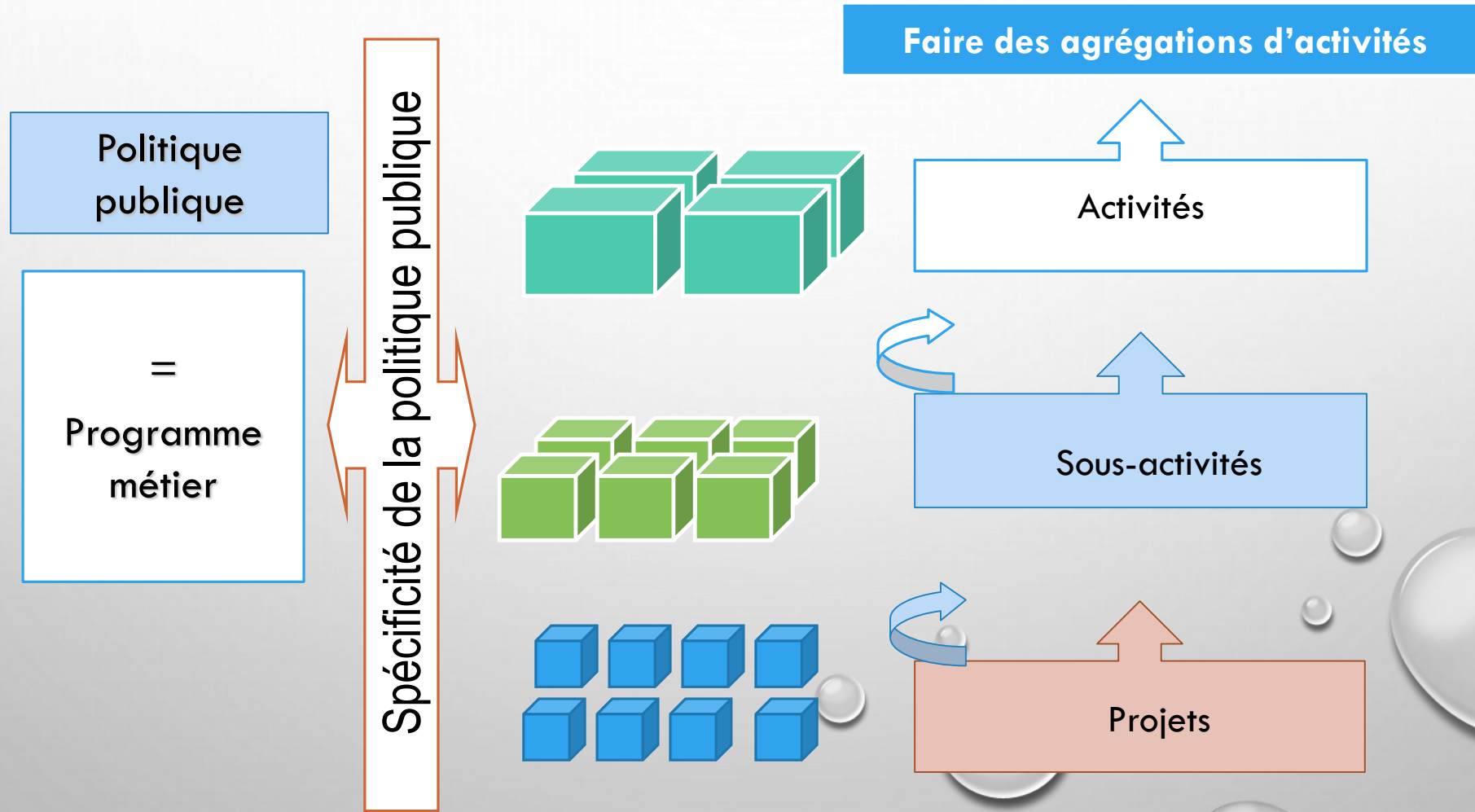
A.2 DÉFINITION UN RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

TYPES DE RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

- RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS DU PROGRAMME MÉTIER
- RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS DU PROGRAMME PILOTAGE ET APPUI P9

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS MINISTÉRIEL

Le référentiel d'activités est ministériel mais sa construction se réalise par programme



Référentiel d'activités ministériel

- **LA NOTION D'ACTIVITÉ** PEUT SOUVENT SE RÉVÉLER TROP LARGE OU TROP AGRÉGÉE POUR PRÉSENTER DE FAÇON SUFFISAMMENT DÉTAILLÉE LE CONTENU DE LA POLITIQUE PUBLIQUE PORTÉE PAR LE SOUS-PROGRAMME.
- LA CONSÉCRATION DES FONDEMENTS DE LA LOB EN MATIÈRE DE RESPONSABILISATION DE LA CHAÎNE MANAGÉRIALE NÉCESSITE UNE NOMENCLATURE PAR DESTINATION ASSEZ FINE QUI COMPREND **LES ACTIVITÉS ET LES SOUS ACTIVITÉS/PROJET** .

CRITÈRES DE SÉLECTION DES ACTIVITÉS DANS UN RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS MÉTIER

Significative en terme métier

- L'activité traduit parfaitement la politique publique



Consommation d'une ressource budgétaire

- Les dépenses doivent pouvoir être imputées directement à une activité



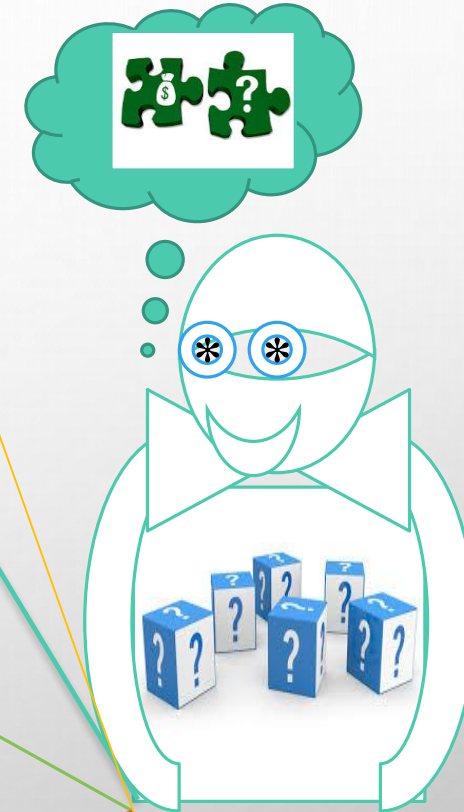
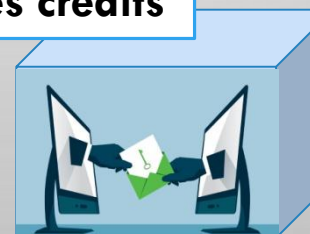
Suivie en gestion

- La destination de la dépense est identifiée sans recours à des clés de ventilation



Correspondre à une part significative des crédits

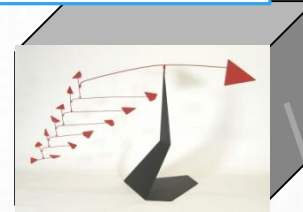
- Le nombre des activités d'un programme ne doit pas dépasser 10



RECOMMANDATIONS ET TRAITEMENT SPÉCIFIQUE LORS DE LA SÉLECTION DES ACTIVITÉS

☐ Harmoniser les activités des fonctions support par famille

- Les activités des fonctions support sont harmonisées par famille pour assurer une comparabilité ministérielle



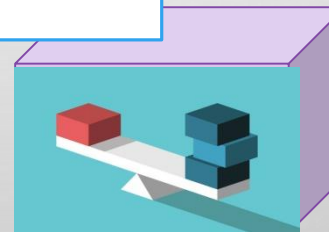
☐ les dépenses indivisibles

- Les dépenses de personnel/ de fonctionnement doivent être réparties entre activités mais en cas d'impossibilité prévoir une activité support

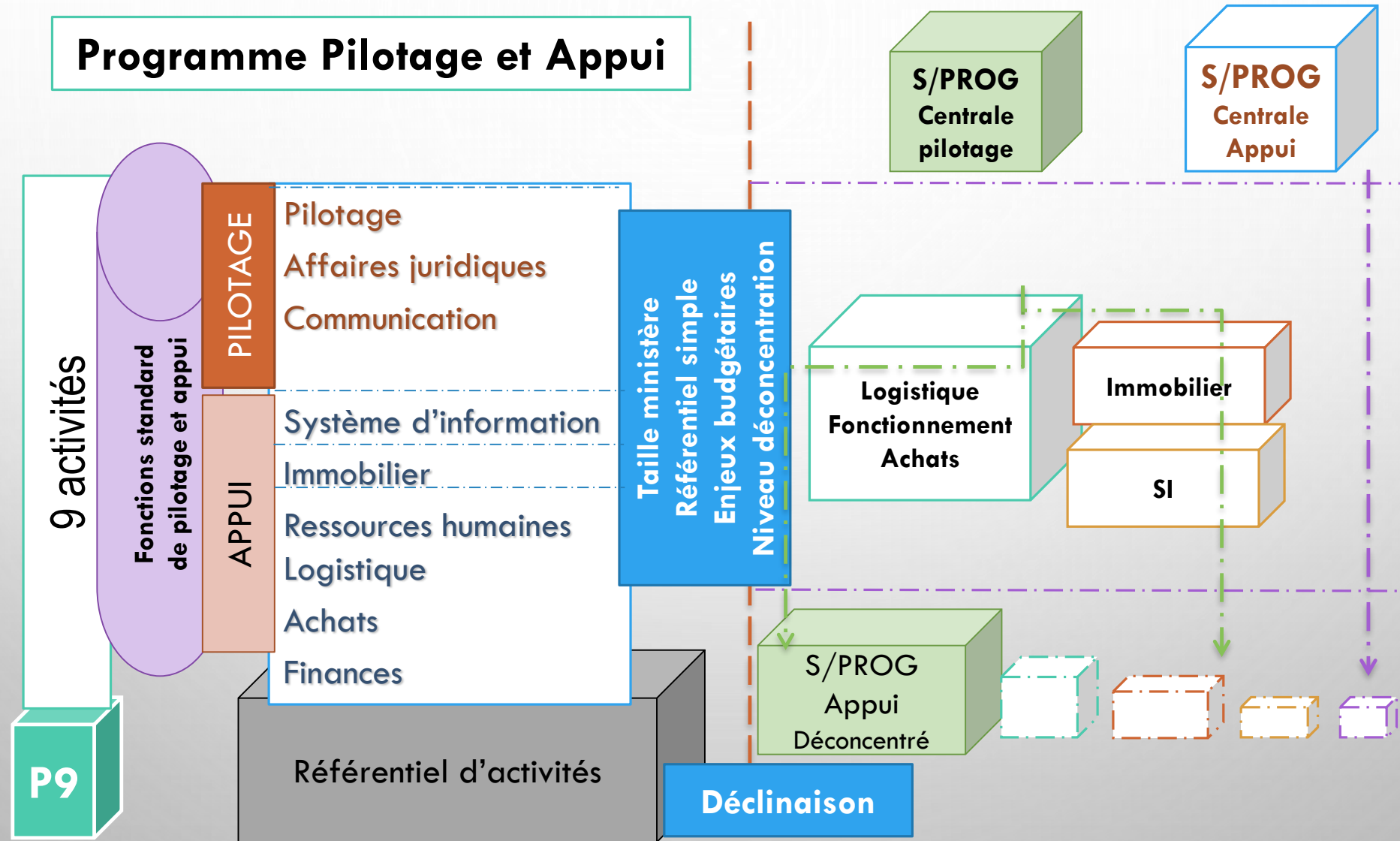


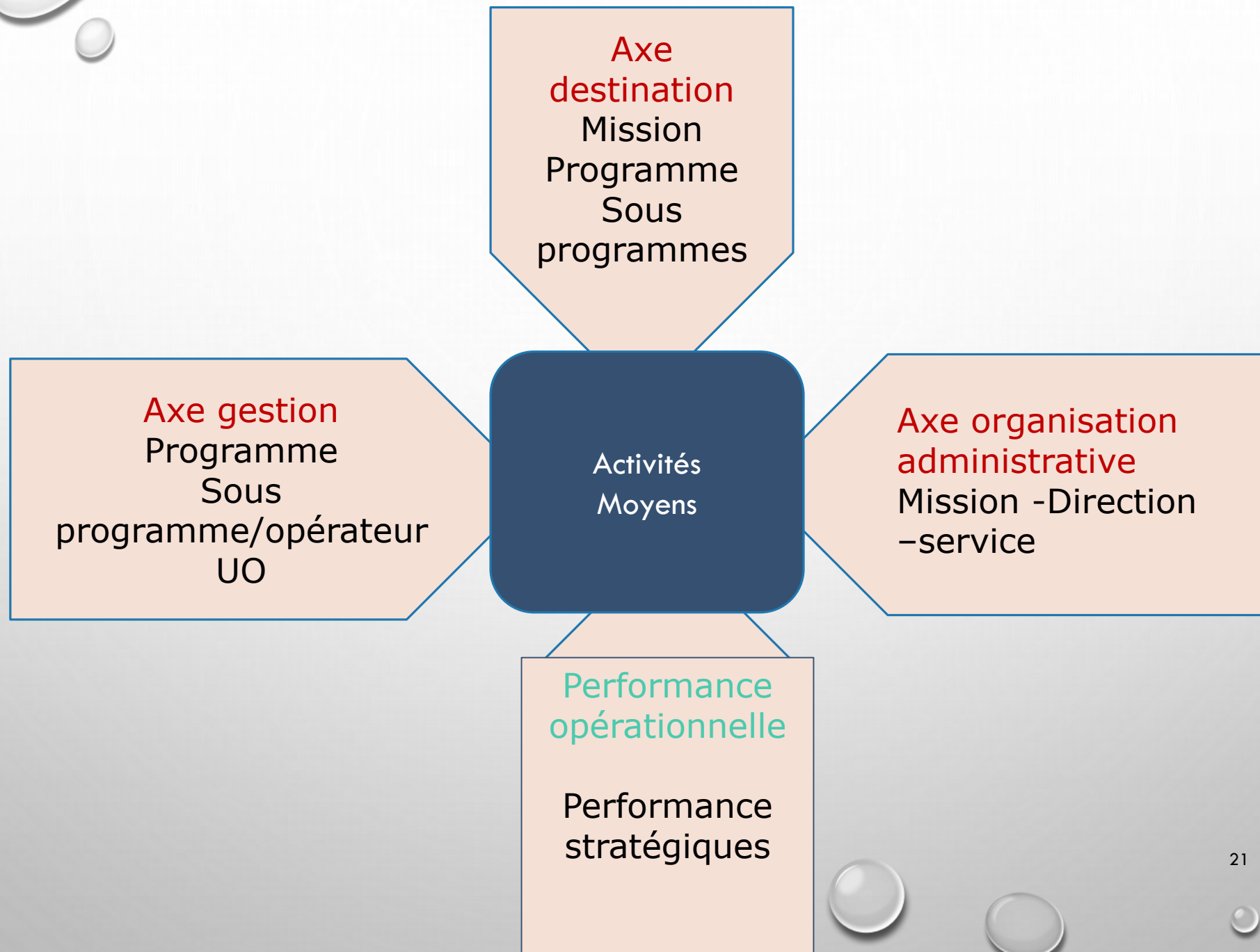
☐ Une stabilité des activités et sous-activités

- La répartition des dotations en activités et en sous-activités doit être stable au cours d'un exercice budgétaire



RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ DU PROGRAMME P9



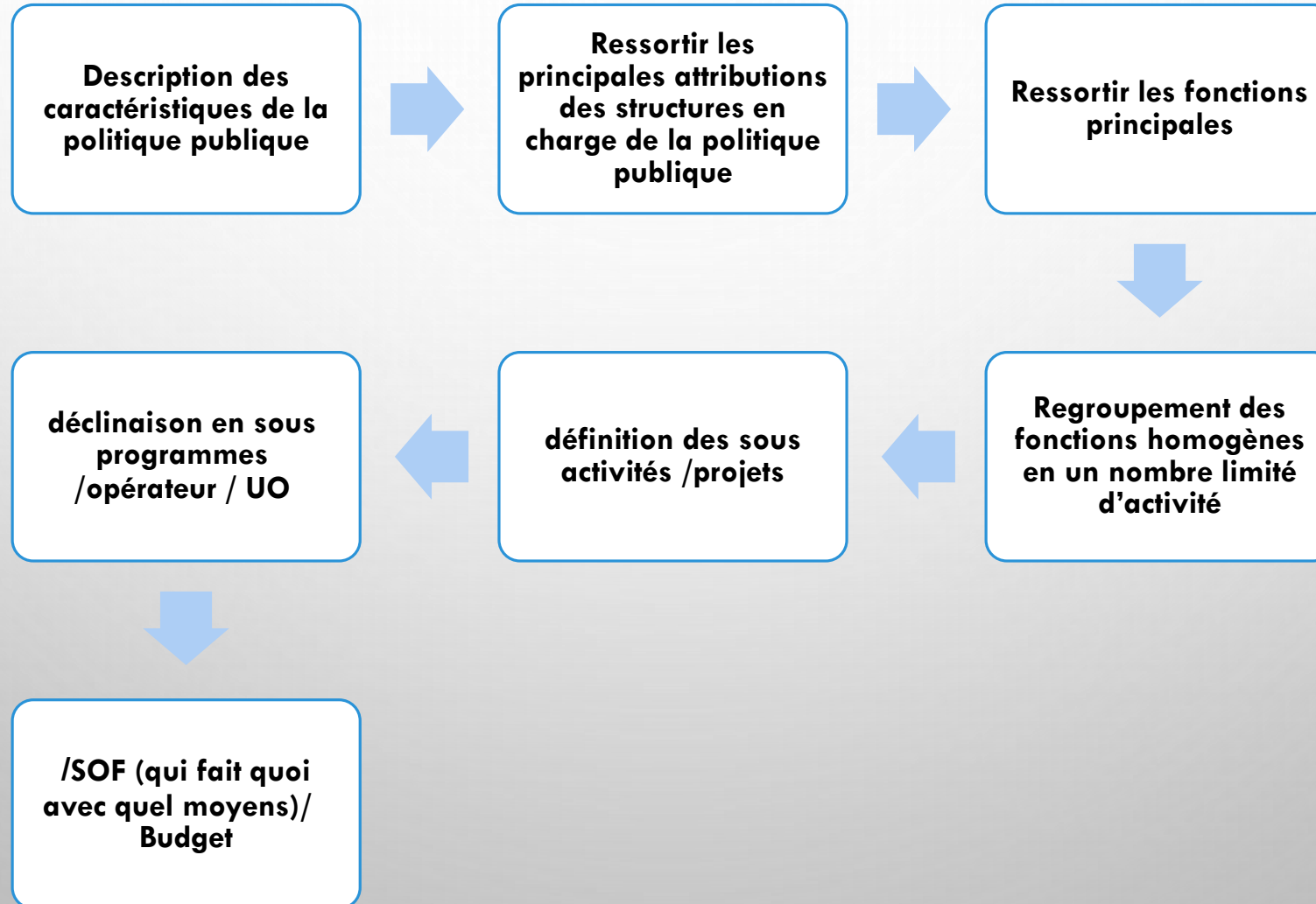


3 : LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

2 .DÉMARCHE D'ÉLABORATION DES RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS PAR PROGRAMME

➤ LES 7 ÉTAPES DE CONSTRUCTION D'UN RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

2. DÉMARCHE D'ÉLABORATION DES RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS PAR PROGRAMME



2. DÉMARCHE D'ÉLABORATION DES RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS PAR PROGRAMME

➤ MÉTHODE À UTILISER POUR L'ÉLABORATION D'UN RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

2. DÉMARCHE D'ÉLABORATION DES RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS PAR PROGRAMME

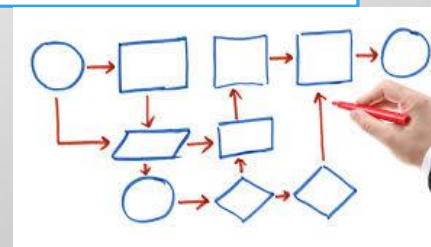
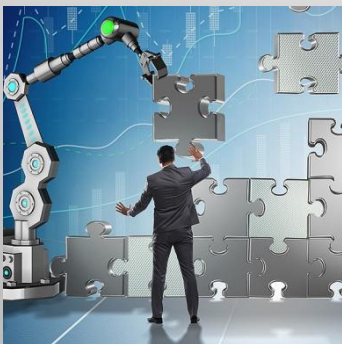
Une approche participative



Intégration du processus et des méthodes

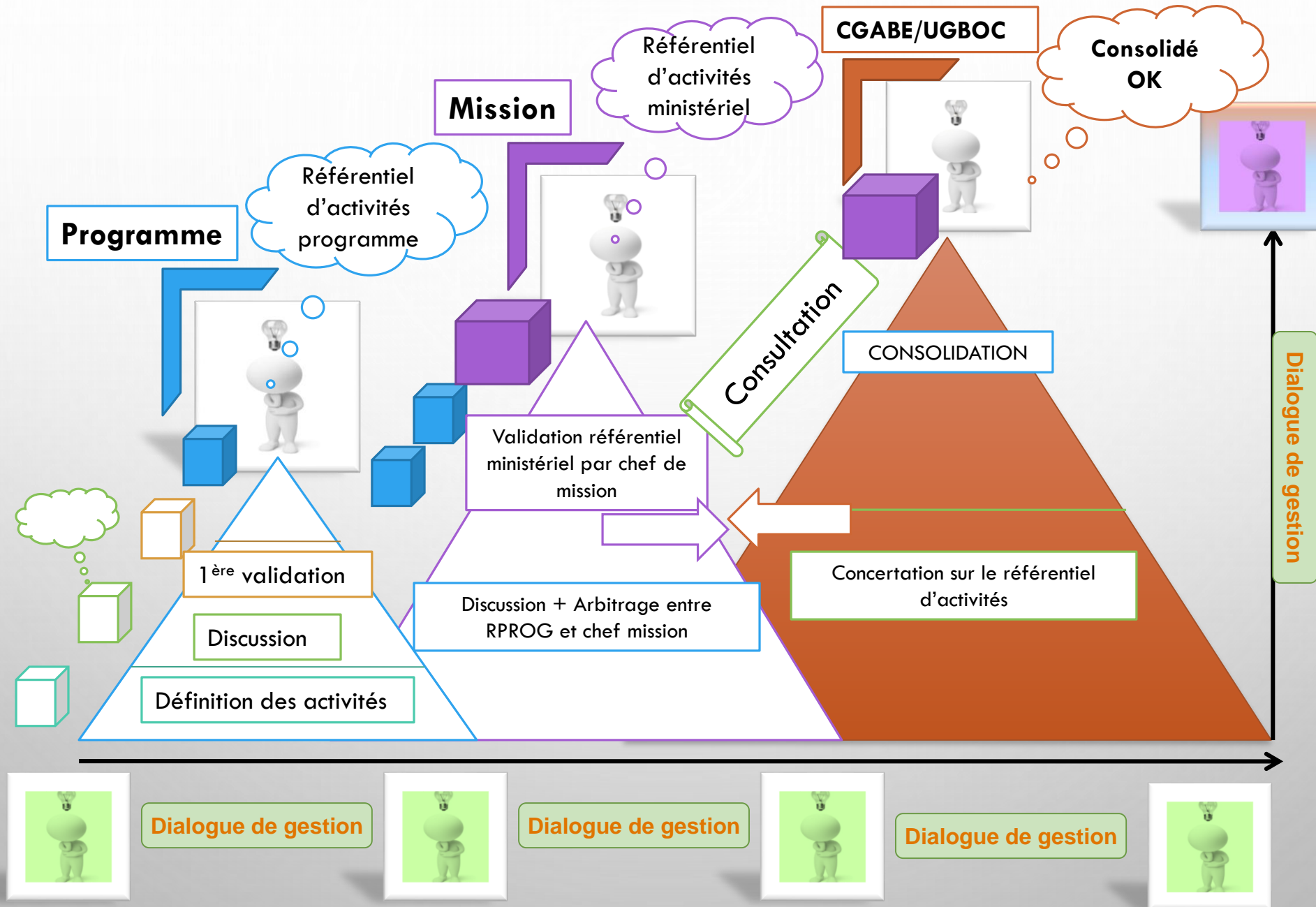


Production de référentiels émanant des différents acteurs



Validations internes et externes à chaque étape

CONSOLIDATION DU RÉFÉRENTIEL MINISTÉRIEL





3. EXEMPLE MISSION ÉQUIPEMENT, HABITAT ET
INFRASTRUCTURES /PROGRAMME "INFRASTRUCTURE
ROUTIÈRE"
AVANT

activités P1- PAP 2020	Budget 2020	%
1. Développement du réseau autoroutier	84,000	8,00%
2. Autoroute Tunis – Jelma	150,000	14,29%
3. Pont de Bizerte	12,000	1,14%
4. Voiries Structurantes	217,700	20,74%
5. Aménagement et développement du réseau classé	116,800	11,13%
6. Renforcement du réseau classé	36,000	3,43%
7. Construction des ouvrages d'art	58,000	5,52%
8. Aménagement pistes rurales	57,225	5,45%
9. Études routières et perfectionnement techniques	3,400	0,32%
A. Routes à l'entrée des villes	5,000	0,48%
B. Suivi des rapports d'analyse de laboratoire et de recherche scientifique	0,850	0,08%
C. Exploitation et Entretien des routes classées	120,515	11,48%
D. Entretien des pistes rurales	64,900	6,18%
E. Sécurisation routière et réparation des dégâts d'inondations	51,350	4,89%
F. Revêtement des pistes rurales	13,000	1,24%
Z. Activité support	59,075	5,63%
Total	1049,815	1,000

Nomenclature par destination			Nomenclature par nature des dépenses				Nomenclature comptable		
SP	Uo	Activités	Partie	Article	Code paragraphe	Paragraphe (projet)	classe	Compte	classe
SP central développement et entretien de l'infrastructure routière	DG Ponts et chaussées	Aménagement et développement du réseau classé	04	11694	0195	Aménagement réseau classé P 2004	2. Comptes des actifs non courants	21 Immobilisations corporelles	215 Actifs d'infrastructures
			04	11694	0251	Aménagement réseau classé P 2009			
			04	11694	0251	Aménagement réseau classé P 2009			
			04	11694	0275	Aménagement réseau classé P 2010			
			04	11694	0275	Aménagement réseau classé P 2010			
			04	11694	0289	Aménagement réseau classé P 2011			
			04	11694	0289	Aménagement réseau classé P 2011			
			04	11694	0328	Aménagement réseau classé P 2014			
			04	11694	0328	Aménagement réseau classé P 2014			
			04	11694	0370	Aménagement réseau classé P 2016			
			04	11694	0370	Aménagement réseau classé P 2016			

Nomenclature par destination			Nomenclature par nature des dépenses				Nomenclature comptable		
SP	Uo	Activités	Partie	Article	Code paragraphe	Paragraphe (projet)	classe	Compte	classe
SP central développement et entretien de l'infrastructure routière	DG Ponts et chaussées	Aménagement et développement du réseau classé	04	11694	0387	Liaison de l'ouvrage d'art (Barrage) du oued El Kbir au réseau routière	2. Comptes des actifs non courants	21 Immobilisations corporelles	215 Actifs d'infrastructures
			04	11694	0397	Réhabilitation des routes gt Médenine			
			04	11694	0397	Réhabilitation des routes gt Médenine			
			04	11694	0413	Aménagement réseau classé P 2019			
			04	11694	0413	Aménagement réseau classé P 2019			
			04	11694	0417	Aménagement du route locale 661 El Jmilet et Rouhia gt Siliana			
			04	11694	0417	Aménagement du route locale 661 El Jmilet et Rouhia gt Siliana			
			04	11694	0420	Aménagement réseau classé P 2020			
			04	11694	0420	Aménagement réseau classé P 2020			
			04	11694	0182	Développement de la réseau routière régional			
04	11694	0273	Dévelop. Régional R. Classé P. 2010						

Nomenclature par destination			Nomenclature par nature des dépenses				Nomenclature comptable		
SP	Uo	Activités	Partie	Article	Code paragraphe	Paragraphe (projet)	classe	Compte	classe
SP central développement et entretien de l'infrastructure routière	DG Ponts et chaussées	Aménagement et développement du réseau classé	04	11694	0273	Dévelop. Régional R. Classé P. 2010	2. Comptes des actifs non courants	21 Immobilisations corporelles	215 Actifs d'infrastructures
			04	11694	0295	Dévelop. Régional R. Classé P. 2011			
			04	11694	0295	Dévelop. Régional R. Classé P. 2011			
			04	11694	0306	Dévelop. Régional R. Classé P. 2012			
			04	11694	0306	Dévelop. Régional R. Classé P. 2012			
			04	11694	0388	Comb. Lac. GP19 gt Tataouine - jbal Matous			
			04	11694	0273	Dévelop. Régional R. Classé P. 2010			
			04	11694	0295	Dévelop. Régional R. Classé P. 2011			
			04	11694	0295	Dévelop. Régional R. Classé P. 2011			
			04	11694	0306	Dévelop. Régional R. Classé P. 2012			
04	11694	0306	Dévelop. Régional R. Classé P. 2012						

Nomenclature par destination			Nomenclature par nature des dépenses				Nomenclature comptable		
SP	Uo	Activités	Partie	Article	Code paragraphe	Paragraphe (projet)	classe	Compte	classe
SP central développement et entretien de l'infrastructure routière	DG Ponts et chaussées	Aménagement et développement du réseau classé	04	11694	0366	Voiries des Villes P. 2016	2. Comptes des actifs non courants	21 Immobilisations corporelles	215 Actifs d'infrastructures
			04	11694	0429	Voiries entre des Villes gt Sidi bouzid			
			04	11694	0369	Renforcement Réseau Classé P.2016			
			04	11694	0369	Renforcement Réseau Classé P.2016			
			04	11694	0381	Projet Routier spécifique aux gouvernorats Prioritaires P.2017			
			04	11694	0381	Projet Routier spécifique aux gouvernorats Prioritaires P.2017			
			04	11694	0366	Voiries des Villes P. 2016			
			04	11694	0429	Voiries entre des Villes gt Sidi bouzid			
			04	11694	0369	Renforcement Réseau Classé P.2016			
			04	11694	0369	Renforcement Réseau Classé P.2016			
04	11694	0381	Projet Routier spécifique aux gouvernorats Prioritaires P.2017						

Nomenclature par destination			Nomenclature par nature des dépenses				Nomenclature comptable		
SP	Uo	Activités	Partie	Article	Code paragraphe	Paragraphe (projet)	classe	Compte	classe
SP central développement et entretien de l'infrastructure routière	DG Ponts et chaussées	Aménagement et développement du réseau classé	04	11694	0421	Aménagement réseau classé P 2020	2. Comptes des actifs non courants	21 Immobilisations corporelles	2. Comptes des actifs non courants
			04	11694	0421	Aménagement réseau classé P 2020			
			04	11694	0240	Ouvrages d'Art P2008 et 2009			
			04	11694	0240	Ouvrages d'Art P2008 et 2009			
			04	11694	0290	Ouvrages d'Art P.2011			
			04	11694	0290	Ouvrages d'Art P.2011			
			04	11694	0329	Ouvrages d'Art P.2014			
			04	11694	0329	Ouvrages d'Art P.2014			
			04	11694	0368	Ouvrages d'Art P.2016			
			04	11694	0368	Ouvrages d'Art P.2016			
			04	11694	0390	Ouvrages d'Art P.2018 - 2019			
			04	11694	0390	Ouvrages d'Art P.2018 - 2019			
			04	11694	0395	Const. OA MC128 liaison ville de Korbous			
			04	11694	0395	Const. OA MC128 liaison ville de Korbous			



3. EXEMPLE MISSION ÉQUIPEMENT, HABITAT ET
INFRASTRUCTURES /PROGRAMME "INFRASTRUCTURE
ROUTIÈRE"
APRÈS

N°	Activités P1- Cible	Budget 2020	%
1	1. Développement du réseau autoroutier	84,000	8,00%
2	2. Autoroute Tunis – Jelma	150,000	14,29%
3	3. Construction Pont de Bizerte	12,000	1,14%
4	4. Voiries Structurantes	217,700	20,74%
5	5. Aménagement et développement du réseau classé (act 5 + act 6 + act 7 + act A)	215,800	20,56%
6	8. Aménagement et revêtement des pistes rurales (act 8 + act F)	70,225	6,69%
7	9. Études routières	3,400	0,32%
8	C. Exploitation et Entretien des routes classées (act C + act E)	171,865	16,37%
9	D. Entretien des pistes rurales	64,900	6,18%
10	Z. Activité support	59,075	5,63%
11	B. Suivi des rapports d'analyse de laboratoire et de recherche scientifique	0,850	0,08%

Nomenclature par destination (SP central développement et entretien de l'infrastructure routière, UO ponts et chaussés)			Nomenclature par nature		Nomenclature comptable		
Activité	Sous activité	Projets	Parties	Article	class e	Comp te	Sous comp te
Aménagement et développement du réseau classé	Aménagement du réseau classé	Aménagement réseau classé P 2004	04	11694	2. Comptes des actifs non courants	21 Immobiliaires corporelles	215 Actifs d'infrastructures
		Aménagement réseau classé P 2009	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2009	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2010	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2010	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2011	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2011	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2014	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2014	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2016	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2016	04	11694			
		Liaison de l'ouvrage d'art (Barrage) du oued El Kbir au réseau routière	04	11694			
		Réhabilitation des routes gt Médenine	04	11694			
		Réhabilitation des routes gt Médenine	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2019	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2019	04	11694			
		Aménagement du route locale 661 El Jmilet et Rouhia gt Siliana	04	11694			
		Aménagement du route locale 661 El Jmilet et Rouhia gt Siliana	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2020	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2020	04	11694			

Nomenclature par destination (SP central développement et entretien de l'infrastructure routière, UO ponts et chaussés)			Nomenclature par nature		Nomenclature comptable		
Activité	Sous activité	Projets	parties	Articles	classe	Compte	Sous compte
Aménagement et développement du réseau classé	Comblement de lacunes du réseau classé	Développement de la réseau routière régional	04	11694	2. Comptes des actifs non courants	21 Immobilisations corporelles	215 Actifs d'infrastructures
		Dévelop. Régional R. Classé P. 2010	04	11694			
		Dévelop. Régional R. Classé P. 2010	04	11694			
		Dévelop. Régional R. Classé P. 2011	04	11694			
		Dévelop. Régional R. Classé P. 2011	04	11694			
		Dévelop. Régional R. Classé P. 2012	04	11694			
		Dévelop. Régional R. Classé P. 2012	04	11694			
		Comb. Lac. GP19 gt Tataouine -jbal Matous	04	11694			

Nomenclature par destination (SP central développement et entretien de l'infrastructure routière, UO ponts et chaussés)			Nomenclature par nature		Nomenclature comptable		
Activité	Sous activités	Projets	Partie	Article	classe	Compte	Sous compte
Aménagement et développement du réseau classé	Voiries des villes	Voiries des Villes P. 2016	04	11694	2. Comptes des actifs non courants	21 Immobilisations corporelles	215 Actifs d'infrastructures
		Voiries entre des Villes gt Sidi bouzid	04	11694			
	Renforcement du réseau classé	Renforcement Réseau Classé P.2016	04	11694			
		Renforcement Réseau Classé P.2016	04	11694			
		Projet Routier spécifique aux gouvernorats Prioritaires P.2017	04	11694			
		Projet Routier spécifique aux gouvernorats Prioritaires P.2017	04	11694			

Nomenclature par destination			Nomenclature par nature		Nomenclature comptable		
D- Activité	Sous activités	Projet (Paragraphe)	partie	Article	classe	Compte	Sous compte
Aménagement et développement du réseau classé	Construction des ouvrages d'art	Ouvrages d'Art P2008 et 2009	04	11694	2. Comptes des actifs non courants	21 Immobilisations corporelles	212 Constructions et bâtiments
		Ouvrages d'Art P2008 et 2009	04	11694			
		Ouvrages d'Art P.2011	04	11694			
		Ouvrages d'Art P.2011	04	11694			
		Ouvrages d'Art P.2014	04	11694			
		Ouvrages d'Art P.2014	04	11694			
		Ouvrages d'Art P.2016	04	11694			
		Ouvrages d'Art P.2016	04	11694			
		Ouvrages d'Art P.2018 - 2019	04	11694			
		Ouvrages d'Art P.2018 - 2019	04	11694			
		Const. OA MC128 liaison ville de Korbous	04	11694			
		Const. OA MC128 liaison ville de Korbous	04	11694			

Nomenclature par destination			Nomenclature par nature		Nomenclature comptable		
D- Activité	Sous activités	Projet (Paragraphe)	partie	Article	classe	Compte	Sous compte
Études routières	Études routières rurales	Etudes pistes Rurales P 2014	04	11694	2. Comptes des actifs non courants	21 Immobilisations corporelles	215 Actifs d'infrastructures
		Etudes pistes Rurales P 2015	04	11694			
	Etudes Entretien Routier	Etudes Entretien Routier P 2014	04	11694			
		Etudes Entretien Routier P 2015	04	11694			
	Études routières urbaines	Etudes Routières P 2013	04	11694			
		Etudes Routières P 2014	04	11694			
		Etudes Routières P 2017	04	11694			
		Etudes Routières P 2018	04	11694			
			04	11694			

Nomenclature par destination			Nomenclature par nature		Nomenclature comptable		
D- Activité	D.SA	D.projet	C.partie	C.article	classe	Compte	Sous compte
Aménagement et revêtement des pistes rurales	Aménagement des pistes rurales	Aménagement Pistes Rurales P. 2010	04	11694	2. Comptes des actifs non courants	21	215 Actifs d'infrastructures
		Aménagement 389 km Pistes Rurales	04	11694			
		Aménagement Pistes Rurales P.2012	04	11694			
		Aménagement Pistes Rurales P.2012	04	11694			
		Aménagement Pistes Rurales P.2016	04	11694			
		Aménagement Pistes Rurales P.2016	04	11694			
		Projet Routier spécifique dans les gouvernorats Prioritaires	04	11694			
		Aménagement Pistes Rurales Beja	04	11694			
		Aménagement Pistes Rurales P.2018	04	11694			
		Aménagement Pistes Rurales P.2018	04	11694			
		Aménagement Pistes Rurales P.2019	04	11694			
		Aménagement Pistes Rurales P.2020	04	11694			
		Aménagement Pistes Rurales P.2020	04	11694			
		Aménagement Pistes Rurales frontalière Kasserine	04	11694			
		Aménagement Pistes Rurales Beja	04	11694			
	Aménagement Pistes Rurales le Kef P 2020	04	11694				
	Revêtement des pistes rurales		Revêtement Pistes Rurales P 2017	04			
Revêtement Pistes Rurales P 2018			04	11694			

act	Ss- act	projet	C. Part	C.art
Exploitation et Entretien du réseau classé	Exploitation du réseau classé	structure de la chaussée - dépenses d'exploitation	02	11202
	Entretien du réseau classé	Entretien périodique RC + OA P2015	04	11694
		Entretien périodique RC + OA P2016	04	11694
		Entretien périodique RC + OA P2017	04	11694
		Entretien des routes - Programme d'encouragement - P 2018	04	11694
		Entretien périodique des routes classé P2018	04	11694
		Entretien des routes - Programme d'encouragement - P 2019	04	11694
		Entretien périodique des routes classé P2019	04	11694
		Entretien des routes - Programme d'encouragement - P 2020	04	11694
		Entretien périodique des routes classé P2020	04	11694
		Entretien des ouvrages d'art	Entretien périodique des ponts P2018	04
	Entretien périodique des ponts P2019		04	11694
	Sécurité routière	Traitement Points Noirs sur R. Classé P. 2011	04	11694
		Amé. Sécurité routière sur R. C. P.2012	04	11694
		Amé. Sécurité routière sur R. C. P.2012	04	11694
		Amé. Sécurité routière sur R. C. P.2013	04	11694
		Amé. Sécurité routière sur R. C. P.2017	04	11694
		Amé. Sécurité routière sur R. C. P.2017	04	11694
		Amé. Sécurité routière sur R. C. P.2019	04	11694
		Amé. Sécurité routière sur R. C. P.2019	04	11694
	Réparation dégâts d'inondations	Réparation Dégâts Inondation	04	11694
	Acquisition et entretien matériel	Acquisition matériel P2020	04	11694
		Achat de carburant pour autre matériel spécifique	02	11201
		maintenance de matériel spécifique	02	11201
	Entretien Bacs de Djerba	Entretien périodique Bac de Djerba	04	11694
		Entretien quais Bacs de Djerba	04	11694

ACT	SS-act	projet	C. Part	C.art
Entretien des pistes rurales		Entretien périodique pistes rurales P2012 (comp)	04	11694
		Renforcement Pistes Rurales P 2013	04	11694
		Entretien périodique pistes rurales P2017	04	11694
		Construction Ouvrage Hydraulique sur les Pistes Rurales	04	11694
		Entretien périodique pistes rurales P2018	04	11694
		Entretien périodique pistes rurales P2019	04	11694

3. EXEMPLE MISSION JUSTICE /PROGRAMME « JUSTICE »

AVANT

programmes	Activités	dépenses activité
JUSTICE	A1 Rémunération des magistrats et la supervision des professions connexes	Rémunération des juges et primes de stages des avocats
	A2 Gestion et modernisation de service de la justice	Dépenses de personnels et de gestion, formation des juges et avocats, construction, extension et aménagements et SI (au niveau central)
	A3: Organisation de service de la justice au niveau régional	Dépenses de personnels et de gestion, construction, extension et aménagements et SI (au niveau régional)

APRES

programmes	Activités	sous activité
JUSTICE	A1: Formation des juges et des avocats	formation des juges Formation des avocats
	A2: Gestion et pilotage de service de la justice	Pilotage appui (au niveau central)
	A3: Organisation de service de la justice au niveau régional	Cantonale première instance Appel immobilier appui (au niveau régional)

The slide features a light gray background with a subtle gradient. In the top-left and bottom-right corners, there are several realistic-looking water droplets of various sizes, rendered with soft shadows and highlights to give them a three-dimensional appearance. The text is centered horizontally in the upper half of the slide.

II - LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE

1- LA NOMENCLATURE SELON LA LOB 2004

Selon la LOB 2004 Les dépenses de l'Etat comprennent :

- Les dépenses de gestion et les dépenses des intérêts de la dette publique qui constituent le titre I.
- Les dépenses de développement et de remboursement du principal de la dette publique qui constituent le Titre II du budget ;
- Les dépenses des fonds de trésor.

1- LA NOMENCLATURE SELON LA LOB 2004 SUITE

Les dépenses de l'Etat sont regroupées au sein de douze parties (12).

Les dépenses du titre I sont réparties entre les parties suivantes :

- 1^{ère} partie : rémunérations publiques,
- 2^{ème} partie : moyens des services,
- 3^{ème} partie : interventions publiques,
- 4^{ème} partie : dépenses de gestion imprévues,
- 5^{ème} partie : intérêts de la dette publique.

1- LA NOMENCLATURE SELON LA LOB 2004 SUITE

Les dépenses du Titre II sont réparties entre les parties suivantes :

- 6ème partie : investissements directs,
- 7ème partie : financement public,
- 8ème partie : dépenses de développement imprévues,
- 9ème partie : dépenses de développement sur ressources extérieures affectées,
- 10ème partie: remboursement du principal de la dette publique.

Les dépenses des fonds spéciaux du trésor sont enregistrées au niveau de la 11ème partie du budget de l'État.

Les dépenses des fonds de concours sont enregistrées au niveau de la 12ème partie du budget de l'État.

1- LA NOMENCLATURE SELON LA LOB 2004

CONCLUSION

Dans la LOB 2004, les dépenses sont classées selon :

- La nature de dépenses (budget de fonctionnement / budget de développement – rémunération, moyens des services ...)
- Schéma de financement (ressources propre de l'Etat les parties 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08 et 10 - crédits extérieurs affectés partie 09 - les FST partie 11 – les FC partie 12)
- Le non respect des normes internationales de classification des dépenses publiques

2- LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE SELON LA NOUVELLE LOB 2019

Les dépenses du budget de l'Etat sont classées par missions et par programmes.
Les dépenses de chaque programmes sont classées par parties.

La nomenclature budgétaire (Art 15):

- - Dépenses de rémunération
- - Dépenses de gestion
- - Dépenses d'interventions
- - Dépenses d'investissements
- - Dépenses des opérations financières
- - Les charges de financement
- - Dépenses imprévues et non réparties

2- LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE SELON LA NOUVELLE LOB 2019 SUITE

Dans la nouvelle loi organique du budget, la classification des dépenses est basée sur la nature économique uniquement en respectant le standard GFS.

Le respect de standard GFS va permettre la présentation du budget Tunisien conformément aux standards internationaux et conformément aux critères de classifications utilisées par les bailleurs de fonds (FMI, BM ...).

L'utilisation du standard GFS et le critère de classification économique dans la construction de la nouvelle nomenclature des dépenses budgétaire nécessite une opération de reclassement des dépenses existantes.

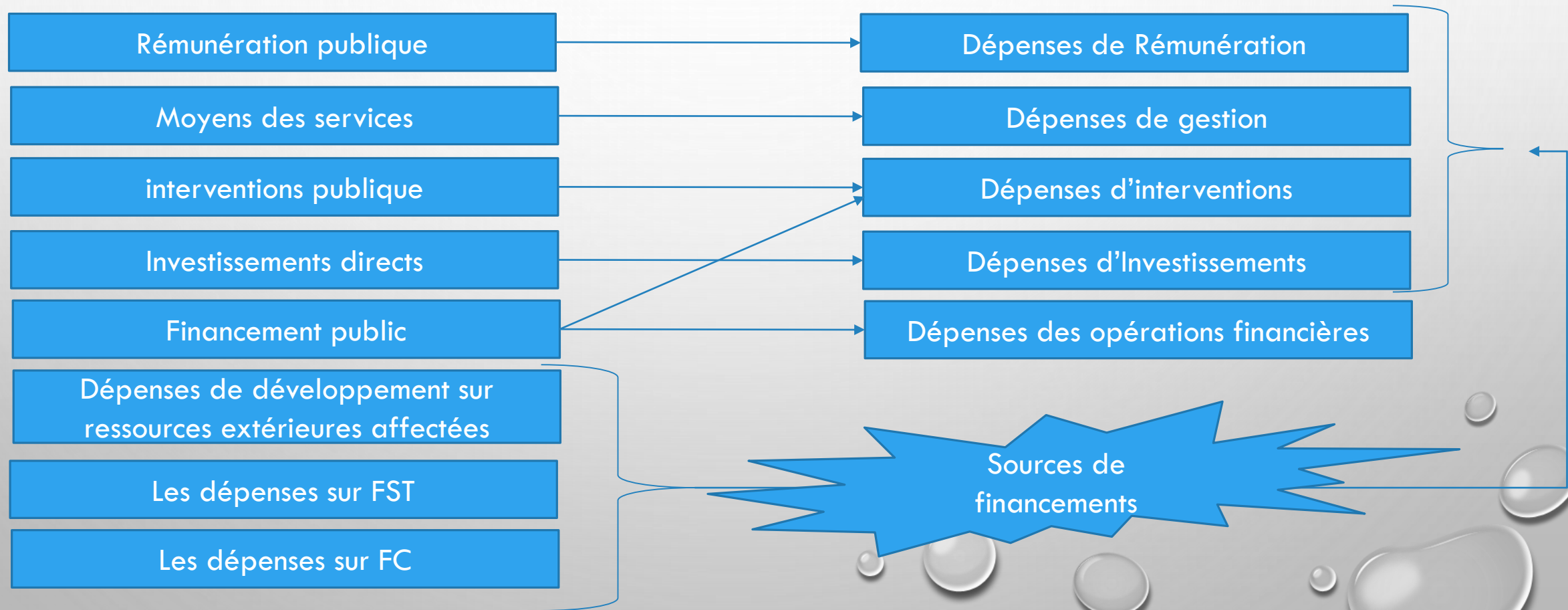
Les dépenses de l'état sont toujours les mêmes, il s'agit d'un reclassement des dépenses selon le critère économique.

2- LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE SELON LA NOUVELLE LOB 2019 SUITE

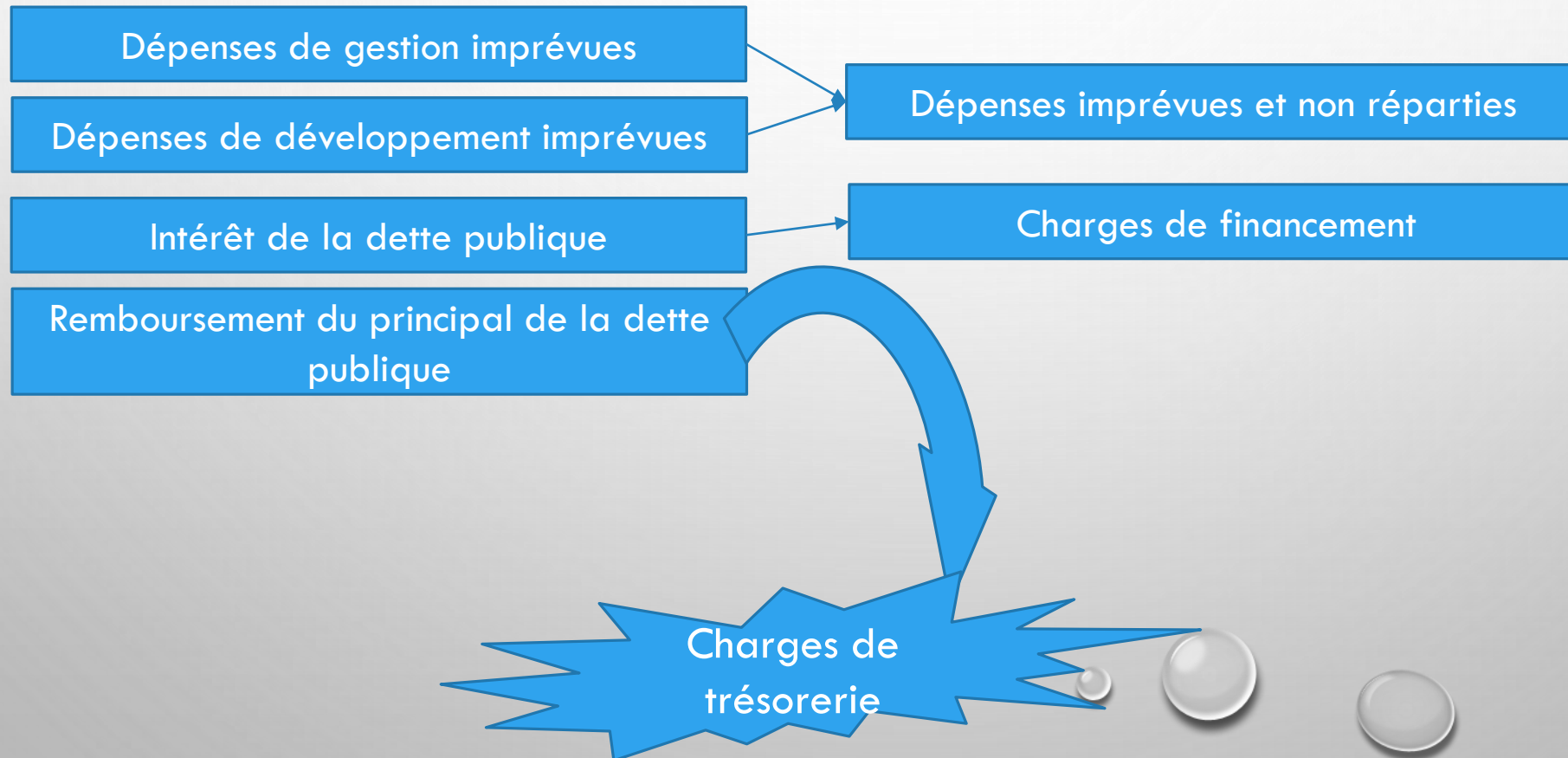
La nouvelle classification des dépenses budgétaire selon le critère économique à donner comme résultat les parties suivantes:

- - Dépenses de rémunération
- - Dépenses de gestion
- - Dépenses d'interventions
- - Dépenses d'investissements
- - Dépenses des opérations financières
- - Les charges de financement
- - Dépenses imprévues et non réparties

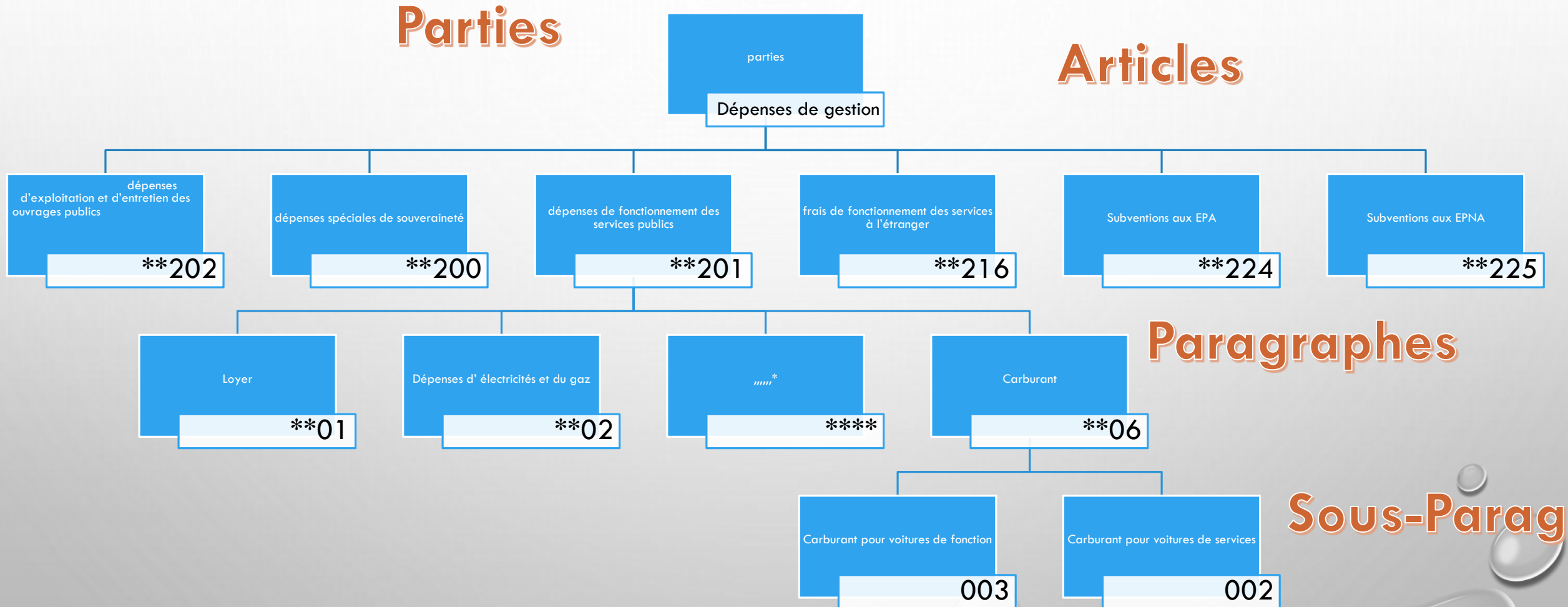
3- COMPARAISON ENTRE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE SELON LA LOB 2004 ET LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE SELON LA NOUVELLE LOB 2019



3- COMPARAISON ENTRE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE SELON LA LOB 2004 ET LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE SELON LA NOUVELLE LOB 2019 SUITE



4- LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE TRANSITOIRE



5- LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE CIBLE

PARTIE DÉPENSES DE RÉMUNÉRATION

PARTIE	CATEGORIE
PARTIE 1 : dépenses de rémunération	Catégorie 1.1 : rémunération des pouvoirs publics
	Catégorie 1.2 : rémunération des Membres de cabinets
	Catégorie 1.3 : rémunération du personnel permanent
	Catégorie 1.4 : rémunération du personnel non permanent
	Catégorie 1.5 : subventions au titre de la rémunération aux établissements publics à caractère administratifs
	Catégorie 1.6 : subventions au titre de la rémunération aux autres établissements

5- LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE CIBLE

PARTIE DÉPENSES DE GESTION

PARTIE	CATEGORIE
PARTIE 2 Dépenses de gestion	Catégorie 2.1 : dépenses communes de fonctionnement
	Catégorie 2.3 : subventions aux établissements publics à caractère administratif
	Catégorie 2.4 : subventions aux autres établissements
	Catégorie 2.5 : subventions aux structures et instances indépendantes

5- LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE CIBLE

PARTIE DÉPENSES D'INTERVENTIONS

PARTIE	CATEGORIE
PARTIE 3 : dépenses d'interventions	Catégorie 3.1 : Ménages
	Catégorie 3.2 : Entreprises
	Catégorie 3.3 : collectivités locales
	Catégorie 3.4 : associations et ONG
	Catégorie 3.5 : Organismes internationaux
	Catégorie 3.6 : subventions d'intervention aux établissements publics à caractère administratifs
	Catégorie 3.7 subventions d'intervention aux établissements non administratifs
	Catégorie 3.8 : subventions aux structures et instances indépendantes
	Catégorie 3.9 : Mise en jeu de garanties

5- LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE CIBLE

PARTIE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

PARTIE	CATEGORIE
Partie 04 : les dépenses d'investissement	Catégorie 41 : dépenses pour immobilisations incorporelles de l'Etat
	Catégorie 42 : dépenses pour immobilisations corporelles de l'Etat

5- LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE CIBLE

PARTIE DÉPENSES DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

PARTIE	CATEGORIE
PARTIE 5 : dépenses des opérations financières	catégorie 5.1 : dotations en fonds propres
	catégorie 5.2 : participation
	catégorie 5.3 : prêts

5- LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE CIBLE
PARTIE CHARGES DE FINANCEMENT
PARTIE DÉPENSES IMPRÉVUES ET NON RÉPARTIES

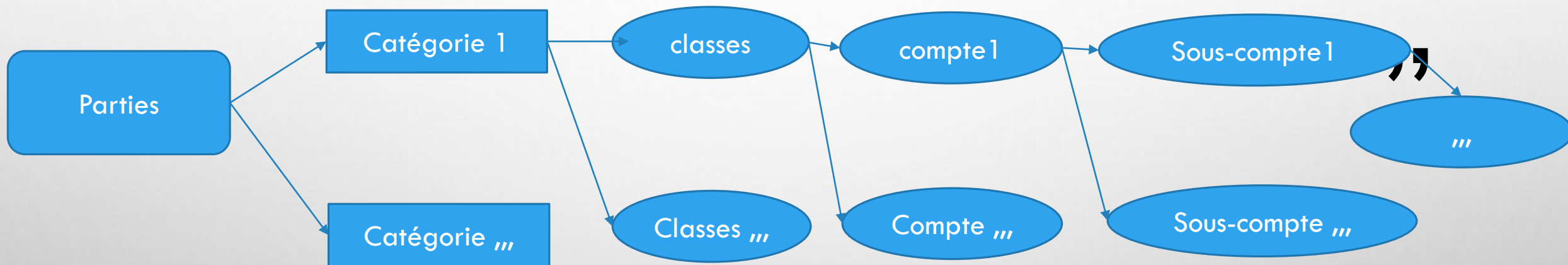
PARTIE	CATEGORIE
Partie 06 : Les charges de financement	Catégorie 61 : intérêts de la dette.
	Catégorie 62 : charges de sukus
PARTIE	CATEGORIE
Partie 07 : Les dépenses imprévues et non réparties	Catégorie 71 : dépenses imprévues et non réparties

The slide features a light gray background with a subtle gradient. In the top-left and bottom-right corners, there are several realistic water droplets of various sizes, rendered with soft shadows and highlights to give them a three-dimensional appearance. The text is centered in the middle of the slide.

III - LIEN ENTER LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET LA NOMENCLATURE COMPTABLE

“

III - LIEN ENTER LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET LA NOMENCLATURE COMPTABLE



[LIEN VERS LE FICHIER EXCEL](#)



**IV - AUTRES NOMENCLATURES
COMPLÉMENTAIRES**

”

1- LA NOMENCLATURE DES SOURCES DE FINANCEMENT

Code	Désignation
1	Recettes propres de l'Etat
2	Crédits extérieurs affectés
3	Comptes spéciaux de trésor
4	Comptes de concours

2- LA NOMENCLATURE COMPTES SPÉCIAUX

Les comptes spéciaux sont classés par type (source de financement SF)

SF = 3 ==> CST

SF = 4 ==> CC

Les comptes spéciaux de trésor (CST) sont codifié indépendamment de la Mission et chaque CST à un code unique

Les comptes de concours sont codifié par Mission et chaque CST à un code unique dans la Mission (on peut trouver le même code dans deux Missions différentes pour deux CC différents)

3- LA NOMENCLATURE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Les établissements publics sont classés par catégories d'établissements (recherche, enseignement supérieur, formation, santé ...)

Dans chaque catégories chaque établissement à un code unique.

Le code de l'établissement représente la clé d'échange des données entre l'application d'exécution du budget de l'Etat et l'application de gestion des établissements publics.

4- LA NOMENCLATURE DES RÉGIONS

Elle permet la codification des régions de la Tunisie, Cette nomenclature peut être faite en prenant en considération par exemple les gouvernorats, les zones (Nord, Centre et Sud) et tout autre critère de classification.

La nomenclature des régions permettra une répartition de la politique publique par région et donne une information sur l'effort de gouvernement pour faire face au déséquilibre régional et l'inégalité entre les régions

5- AUTRES NOMENCLATURE

D'autres nomenclatures sont nécessaires pour le bon fonctionnement de système d'information et pour la prise de décisions et l'élaborations des rapports et des statistiques d'analyse.

La nomenclature et le support de budgétisation sensible au genre et à la mise en place de la comptabilité budgétaire et comptabilité analytique et la comptabilité générale.

**Merci pour
votre
attention**

